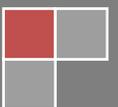


2016

# Renouvellement de la Politique culturelle du Québec

Mémoire déposé par le Musée québécois  
de culture populaire

13 mai 2016



## Préambule

La Politique culturelle déterminera les priorités, le cadre général et les conditions des programmes spécifiques de chacun des secteurs culturels. Il nous apparaît important de vous présenter les contraintes et les limites auxquelles nous sommes confrontées. Toutefois, comme la Société des musées québécois déposera un mémoire sur l'ensemble du réseau muséal, notre mémoire portera plus spécifiquement sur notre réalité.

## La réalité d'un musée intermédiaire en région

Le Musée québécois de culture populaire (MQCP) témoigne de l'identité unique de la société québécoise dans sa diversité et son évolution. Il offre aux visiteurs une vision compréhensible du phénomène de la culture populaire, phénomène dont chacun est partie prenante chaque jour.

Le MQCP explore l'identité québécoise et la culture populaire comme phénomène de société dans une perspective nationale, voire universel. Situé à mi-chemin entre Montréal et Québec, le MQCP joue un rôle significatif dans l'offre culturelle. D'abord par sa mission unique au Québec et dans un deuxième temps, comme vecteur important du développement touristique, économique et culturel. Les retombées économiques de nos activités sont évaluées à plus de 5 M\$ par année.

Le MQCP est en fait un complexe muséal réparti sur deux sites. Le site principal, situé au 200 rue Laviolette, au centre-ville de Trois-Rivières, comprend deux bâtiments, soit le Musée lui-même qui offre aux visiteurs six salles d'expositions, un vaste hall, deux salles de réunion, un salon d'accueil des visiteurs et un espace éducatif. Le Musée possède également ses propres ateliers de fabrication. Adjacent au bâtiment du Musée, on retrouve la Vieille prison de Trois-Rivières, construite en 1822, œuvre de François Baillairgé, classée monument historique depuis 1978. La réserve du Musée, quant à elle, est située sur le boulevard Des Forges à 2,6 km du site principal et devra être relocalisée en 2021. Les trois immeubles totalisent près de 10 000 m<sup>2</sup>.

Ces immobilisations impliquent des coûts importants en énergie, en entretien et en maintien des actifs. Le programme de financement actuel ne prévoit pas d'indexation à l'indice des prix de consommation. La nouvelle politique devra prévoir la possibilité d'adapter le soutien à la réalité des musées intermédiaires en région.

## Intégration des technologies numériques

(Référence au 2<sup>e</sup> thème : L'évolution des domaines de la culture et des communications et de la place des créateurs dans un environnement numérique en transformation constante)

Les musées ont démontré, une grande capacité d'adaptation à de nouveaux paradigmes et ont fait face aux enjeux du développement dans un contexte de remise en question globale de notre société. Nous demeurons très sensibles aux attentes des citoyens. Les nouvelles technologies ont amené des changements profonds dans nos rapports à la culture et au monde en général. Les technologies numériques (expérience immersive, réalité augmentée, etc) ouvrent la voie à des stratégies de médiation prometteuses qui favorisent une plus grande accessibilité des publics aux contenus des expositions et à la richesse des collections (particulièrement lorsqu'elles sont numérisées). Par ailleurs, la création de contenu numérique fait appel à des ressources spécialisées relativement coûteuses. Ces technologies étant en continuel développement, nous pouvons penser que leur durée de vie sera relativement courte, pour cause d'obsolescence. **L'intégration des technologies numériques dans nos stratégies de médiation implique que des programmes de soutien soient accessibles, sur une base récurrente, pour les institutions muséales.** Il faut toutefois être conscient que les technologies numériques sont des outils pour donner accès à des contenus, elles ne sont pas une fin en soi. Les ressources financières pour la création de contenu représentent également un défi important pour les musées, dans leur réalité budgétaire actuelle.

## Le secret bien gardé

(Référence au 3<sup>e</sup> thème : Le rapport du citoyen à la culture)

Un musée est un lieu de rencontre, de communication et de partage entre humains, dans toute leur diversité. Par définition, c'est un outil d'éducation qui contribue activement à l'épanouissement de l'individu, à la construction de son identité, au développement de son sens critique, à son ouverture face à la diversité des cultures et à sa tolérance. Un musée, c'est aussi :

- un agent de développement économique, culturel et touristique sur le territoire du Québec;
- un agent de cohésion sociale et un partenaire naturel du milieu éducationnel et communautaire;
- un vecteur important de la qualité de vie des citoyens.

Dans une perspective de développement durable, les priorités de la politique culturelle place la culture au cœur des enjeux du développement de notre société et de l'épanouissement des citoyens. Le défi est de taille car la population n'accorde que peu d'intérêt à l'expression de la culture quand elle n'entre pas dans l'optique du divertissement.

La Politique culturelle devra donc prendre en compte un devoir d'éducation de la population envers le rôle des musées dans l'échiquier culturel québécois et ce au service de l'épanouissement des citoyens.

**Pour ce faire, au même titre que la santé physique, la saine alimentation ou la sécurité au volant, l'atteinte des objectifs passera par des campagnes nationales de sensibilisation mettant en valeur la culture comme partie prenante de l'épanouissement de l'individu et de l'avancement de notre société.**

Cet outil d'éducation collectif aura besoin d'incitatifs pour éventuellement faire partie intégrante de la vie du citoyen. Voici donc nos suggestions :

- **Campagne nationale de promotion de l'accessibilité des musées, de la qualité et de la diversité des activités et des expériences qu'on peut y vivre;**
- **Crédit d'impôt pour l'inscription à des activités de loisirs culturels, entre autres, dans un musée;**
- **Inscription au programme scolaire, des niveaux primaire et secondaire, de visites obligatoires dans les musées.**

## Un soutien indispensable de l'état à la mission des musées

(Référence au 7<sup>e</sup> thème : La gouvernance et le financement)

Le désengagement de l'état dans le soutien des institutions muséales et sa volonté de relayer le financement aux villes, aux entreprises privées et aux fondations est pour le moins évident et inquiétant. Le modèle qui semble se dessiner n'est pas pour nous rassurer. D'autant que la réalité des régions diffère énormément des grands centres urbains où se concentrent les sièges sociaux des grandes entreprises et les grands mécènes. Il faut savoir qu'en région, la réalité est tout autre :

- Peu de sièges sociaux et d'entreprises majeures en région et les rares qui y sont situés sont largement sollicités par d'autres causes comme l'éducation, la santé et l'aide aux moins nantis;
- Les villes et les municipalités en région n'ont pas toutes le même intérêt pour soutenir la culture, ni les ressources budgétaires disponibles;
- Les besoins d'une institution de notre envergure dépassent largement la capacité de soutien des entreprises de la région.

Nous voulons aussi porter à votre attention que la disponibilité du financement du secteur privé et des fondations est liée directement à la bonne santé économique. Elle est donc particulièrement volatile et ponctuelle. En 2008, plusieurs grands musées américains ont vécu brutalement cette réalité.

De plus, le secteur muséal accuse un retard important dans l'ajustement du soutien au fonctionnement et ce depuis plusieurs années. Le rapport Corbo en faisant déjà état en 2013. C'est une réalité qu'on ne peut nier. **Pour assurer la mise en place et l'atteinte des objectifs de ce nouveau modèle de financement, le gouvernement du Québec doit consentir à faire une mise à niveau préalable du soutien au fonctionnement du réseau muséal. En tenant compte des retombées économiques importantes générées par celui-ci, c'est affaire de simple équité. Non seulement cela permettrait d'offrir une programmation diversifiée et de qualité à nos visiteurs mais également d'assurer aux institutions en région la capacité de donner des conditions salariales favorables à la rétention et à l'embauche de personnel qualifié.**

## Conclusion

La prochaine Politique culturelle du Québec devra faire une place importante à l'avenir du réseau muséal et bien faire transparaître l'importance que le gouvernement lui accorde pour les futures générations. Sans cette volonté claire, c'est l'avenir de l'ensemble des musées du Québec, et plus particulièrement ceux situés en région, qui sera en jeu et ce, à très court terme.